Communiqué de presse
Mardi 3 novembre 2026

REP PMCB | Économie circulaire | Partenariats

À La Réunion et à Mayotte, Ecominéro renforce la mobilisation des acteurs locaux pour développer l'économie circulaire dans le bâtiment

Dans les territoires ultramarins, le développement de l'économie circulaire dans le bâtiment repose sur la mobilisation des acteurs locaux et la structuration de solutions adaptées aux réalités de chaque territoire. Ecominéro, l'éco-organisme national créé par et pour la filière minérale, poursuit cette dynamique avec deux nouvelles signatures de sa Charte d'engagement volontaire : le Syndicat du Commerce de La Réunion (SICR) le 27 octobre et la Société Immobilière de Mayotte (SIM) dont la signature aura lieu le 4 novembre. Ces engagements visent à renforcer la coopération entre les acteurs locaux et à favoriser le développement des filières de l'économie circulaire dans ces territoires.

Structurer des filières locales adaptées aux enjeux des territoires ultramarins

Le développement de la filière à responsabilité élargie du producteur (REP) des produits et matériaux de construction du secteur du bâtiment (PMCB) implique de renforcer les solutions de collecte, de tri, de recyclage et de réemploi des déchets. Les contraintes géographiques et logistiques propres aux territoires ultramarins rendent indispensable une approche adaptée à chaque contexte local.

À travers ses déplacements et ses échanges réguliers avec les acteurs de terrain, Ecominéro a pu adapter le dispositif aux spécificités de chaque région. Dans les territoires ultramarins, l'éco-organisme compte ainsi **37 points de reprise affiliés, 8 projets et acteurs du réemploi soutenus financièrement** et déjà **397 000 tonnes de déchets inertes recyclés et valorisés**, dont **168 000 tonnes à La Réunion et Mayotte à fin septembre 2026.**

Pour continuer d'accompagner au mieux les acteurs locaux, Ecominéro propose aux collectivités territoriales, bailleurs sociaux et privés, maîtres d'œuvre et maîtres d'ouvrage de rejoindre sa Charte d'engagement. En signant la Charte d'engagement volontaire d'Ecominéro, **les acteurs bénéficient de son expertise réglementaire et opérationnelle, de sa connaissance fine des acteurs territoriaux - qu'il s'agisse de collecte, de tri, de recyclage ou de réemploi – et d'un véritable appui à la structuration de filières locales.**

L'objectif : accompagner la définition et la mise en œuvre d'une stratégie d'économie circulaire adaptées aux territoires, en favorisant le développement du réemploi et de

Contact presse :
LA VILLA Maison de Communication
Esther Lemblé – P : 06 23 49 63 61 – elemble@lavillegroupe.com

la réutilisation, l'intégration de matériaux issus du recyclage dans les opérations de construction et de rénovation, l'amélioration de la gestion et de la traçabilité des déchets, le soutien à l'émergence de nouvelles activités locales et la création de débouchés pérennes pour les matériaux recyclés.

« Les bâtisseurs au sens large ont un rôle décisif dans la structuration d'une économie circulaire territoriale. En travaillant à leurs côtés, nous voulons accélérer l'usage des matériaux issus du réemploi et du recyclage dans les projets publics, au bénéfice de l'emploi local et de la préservation des ressources. » **explique François Demeure Dit Latte, Directeur général d'Ecominéro.**

La Charte d'Engagement fédère ses premiers acteurs dans les territoires ultramarins

À La Réunion, le **Syndicat du Commerce de La Réunion (SICR)** a signé la Charte d'engagement d'Ecominéro le 27 octobre 2026. Cette signature s'est inscrite dans une journée consacrée à la filière REP PMCB, marquée par la visite du site de recyclage de VALORUN, à Saint-Paul, organisée en partenariat avec l'UNICEM. Présent sur le terrain, Ludovic Lemahieu, Directeur des affaires publiques et référent DROM-COM pour Ecominéro, a pris part à ces échanges et à cette visite, qui a permis d'illustrer concrètement les solutions de valorisation des déchets inertes.

À Mayotte, la **Société Immobilière de Mayotte (SIM)**, bailleur social du territoire, signera à son tour la charte le 4 novembre 2026. Cette signature intervient dans le cadre de la Semaine des REP organisée par l'interfilière MAHORE. Ludovic Lamahieu accompagnera également cette démarche, à l'occasion d'une visite du site de recyclage d'ETPC, à Koungou, afin de mettre en lumière les solutions de traitement et de valorisation existantes sur le territoire.

Ces signatures marquent le lancement d'une dynamique collective appelée à se renforcer dans les prochains mois, avec l'ambition de mobiliser largement les acteurs publics et privés du secteur autour de pratiques plus vertueuses et plus responsables.

À propos d'Ecominéro :
Ecominéro a été créé, par et pour les fabricants de produits ou matériaux de construction d'origine minérale, dans le but de simplifier la vie des entreprises afin qu'elles remplissent leurs obligations découlant de la mise en place de la REP aux produits et matériaux du secteur du bâtiment. L'éco-organisme permet à tout détenteur de déchets inertes de disposer d'une solution de proximité et de valorisation dans la gestion de ses déchets. Ecominéro est une entreprise à mission dotée d'objectifs sociaux et environnementaux. www.ecominero.fr

Et sur les réseaux sociaux :
@ecominero

Contact presse :
LA VILLA Maison de Communication
Esther Lemblé – P : 06 23 49 63 61 – elemble@lavillegroupe.com